Bureau National – Section Retraités
43, rue Greneta – 75002 PARIS
☏ 01 44 76 97 01 / 🖷 01 44 76 97 01
E-mail : retraites@alliancepn.fr

LA SECTION DES RETRAITES D'ALLIANCE PN… POURQUOI Y ADHERER ?

Notre société actuelle confrontée à une crise mondiale sans précédent depuis 1929, nous oblige à plus de vigilance, certes quant à notre avenir de citoyen, mais surtout, notre devenir de retraité. Que l'on soit bien installé dans nos cuissardes, une canne à pêche à la main, dans notre jardin cultivant les fraises ou allongé sur un transat, les doigts des pieds en éventail, nous ne pouvons ignorer, aujourd'hui plus que jamais, les risques que nous encourons au niveau de nos acquis.
Ceci pour vous dire que nous n'arriverons à rien et surtout pas à défendre nos intérêts, si chacun de nous demeure isolé dans son coin… Croyez, chers Amis(es) retraité(es), qu'il est là le moment de se conformer à cette vieille devise «L'union fait la force», cette force que nous vous offrons volontiers au sein de la Section des retraités d'ALLIANCE POLICE NATIONALE.
En apportant en masse notre soutien à un syndicalisme indépendant et progressiste et, par répercussion, à nos collègues actifs, nous avons tout à gagner. En retour, c'est ce même syndicalisme qui, mis à notre disposition, permet de faire entendre notre voix et ce, dans bien des domaines et à différents échelons de notre administration.
Ce lien, ce ciment qui nous unit, actifs et retraités de la Police Nationale, existe bel et bien. Déjà, il est impossible, pour la plupart d'entre nous, de balayer d'un revers de main toute une moitié de vie passée au sein de notre institution. Il y a aussi nos objectifs qui sont communs : La défense de notre pouvoir d'achat et l'amélioration de nos conditions de vie. Et puis, il ne faut surtout pas perdre de vue que les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain…
Vous l'aurez compris, en rejoignant la Section des Retraités d'ALLIANCE POLICE NATIONALE, on renforce la vigueur de celle-ci, lui permettant ainsi d'intervenir en meilleure position auprès des plus hautes instances…
Nos champs d'action, au titre d'ALLIANCE POLICE NATIONALE, sont variés.
Par exemple, s'agissant de la Réserve Civile, nous nous appliquons à améliorer toujours plus cette force complémentaire de police (Logistique, conditions d'emploi, discipline, gratifications, etc.).

Nous entourons également nos adhérents retraités de nos conseils et leur offrons notre aide, notamment dans le règlement de problèmes sociaux consécutifs à la perte d'un conjoint, le non paiement de la pension de réversion, le handicap d'un enfant, l'aide aux victimes de blessure à la tête, etc.

Par ailleurs, nous ne manquons pas de leur communiquer toutes les informations qu'ils souhaitent sur les mesures sociales existantes au plan national mais aussi régional et, si besoin est, d'assurer leur défense lorsqu'ils sont confrontés à des litiges administratifs (Avancement de fin de carrière non retenu, erreur dans le calcul de la pension, dossier ASA non réglé, séquelles d'accident reconnu imputable au service, etc.).

De plus, régulièrement, nous diffusons des offres d'emploi que nous proposent des sociétés désireuses de n'embaucher que des policiers à la retraite. En outre, avec « Alliance Avantages » nous mettons à leur disposition une protection juridique (Juridica) et tout un panel d'avantages offerts par nos partenaires : UGC- CGR- MARIONNAUD – Center parcs, le Puy du Fou, Assurances AXA - Pierre PAYA, Vulcania, Disney Land , etc.

Pour terminer, nous nous devons d'évoquer ici ce droit, à ALLIANCE POLICE NATIONALE « Après sept ans de cotisations sans interruption (Cotisations « Actifs comprises) », à une «indemnité décès» d'un montant de 800,00 € dont le versement ira à un bénéficiaire préalablement désigné par notre retraité adhérent.

Cela dit, si nous demeurons de fervents militants syndicaux, nous n'oublions pas pour autant l'amitié et la convivialité que nous cherchons à promouvoir avant tout. C'est pourquoi, il nous est fort agréable de convier, en région, nos adhérents retraités, à des réunions d'informations mais également à des journées récréatives…
La Section des Retraités d'ALLIANCE POLICE NATIONALE est une «GRANDE EQUIPE D'AMIS» accessible à chacun d'entre vous, alors n'hésitez plus ! Il faut se dire que c'est ensemble et nombreux que nous pourrons défendre notre dignité et celle des veuves ou veufs de Policiers.

Denis FAU
Chargé de la communication Section Retraites